

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 01772

Numéro SIREN : 891 272 775

Nom ou dénomination : 3D ENVIRONNEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2022 sous le numéro de dépôt 8423

### 3D ENVIRONNEMENT

**Société par Actions Simplifiée au capital de 25.000 Euros**

**Siège social : TALMONT-SAINT-HILAIRE (85440),  
Zone d'Activités Les Commères 2, 398 rue des artisans**

**RCS LA ROCHE SUR YON 891 272 775**

-oOo-

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 27 MAI 2022

Le vingt-sept mai, à 10 heures, au siège social, les actionnaires de la Société « 3D ENVIRONNEMENT » Société par Actions Simplifiée au Capital de 25.000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

La convocation a été faite par lettre simple adressée à chaque actionnaire.

Aucune demande de formule de vote par correspondance ou de procuration n'a été reçue ou déposée au Siège Social dans les délais légaux.

L'Assemblée est présidée par la Présidente :

➤ **La société R2A,**

Représentée par son Président, Monsieur Eric ROBIN,

L'Assemblée désigne pour Secrétaire :

➤ **Madame Caroline BANCHEREAU,**

La feuille de présence est vérifiée, puis arrêtée et certifiée exacte par le Bureau qui constate que les actionnaires présents, ou représentés possèdent 2.500 actions sur les 2.500 actions formant le capital et ayant droit de vote sur toutes questions figurant à l'ordre du jour.

C.B. E.R.

La Présidente déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et adopter les résolutions proposées dans les conditions fixées par les statuts.

La Présidente met à la disposition des actionnaires :

- le rapport de la Présidente ;
- le texte des résolutions soumises à l'Assemblée ;
- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence.

La Présidente indique que les documents devant être mis à la disposition des actionnaires l'ont été dans les délais légaux.

A la demande de la Présidente, l'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente rappelle l'ordre du jour :

- Démission de Monsieur Maxime FICHOT de ses fonctions de Directeur Général,
- Formalités de publicité, pouvoir.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la Présidente.

Puis, lecture est faite des résolutions proposées au vote des actionnaires.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION – DEMISSION DE MONSIEUR MAXIME FICHOT DE SES FONCTIONS DE DIRECTEUR GENERAL**

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, prend acte de la démission de Monsieur Maxime FICHOT de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

C.B. E.R.

**DEUXIEME RESOLUTION – FORMALITES DE PUBLICITE, POUVOIRS**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités requises par la réglementation en vigueur consécutivement à la résolution qui précède, et plus généralement faire le nécessaire partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

-oOo-

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée,

Et le présent procès-verbal a été signé par la Présidente et le Secrétaire.

  
**R2A**  
263 rue de la Bourie  
85440 Talmont St-Hilaire  
Tél. 06 20 11 39 05  
889 907 419 R.C.S. La Roche sur Yon

